



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20260521

Domaine : 7.5.2

Date de convocation : 22 mai 2026

Date de l'affichage : 22 mai 2026

Date d'affichage de la délibération : 29 mai 2026

Objet : 21 – Subvention exceptionnelle à l'association « 610 Crew »

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à vingt heures,  
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Akim BOUKDOUR, Edwina ETORE, Alexandre KARADJINOV, Jennifer THEUREAUX, Olivier FOURCHES, Tatiana PUSKAS, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Aude PINARD, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Claude LASSE, Chantal BAGGIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Manuela DUBOIS, Philippe HENDRICKX, Jean-Luc LURON, Jean-Luc ROUSSELLE, Eva LEMPICKI, Agnès LUXIN, Jean-Yves KOUIDRI, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Mathis CONTASSOT, Elodie MARTIN, Jaffa AZIS, Jack-Tomy NKENZI (à partir de 20h30), Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Jean-Guillaume CARONE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Elène JAILLON a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS

Absents : Monsieur Jack-Tomy NKENZI (jusqu'à 20h30)

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 30 (jusqu'à 20h30), 31 (à partir de 20h30)
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Akim BOUKDOUR, Adjoint au Maire en charge des Sports, de la vie associative et de la jeunesse,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Sports, vie associative, jeunesse et politique de la ville,

CONSIDERANT que l'association « 610 Crew », créée en 2003, œuvre pour la promotion du sport et du bien-être pour tous. Elle place l'inclusion au cœur de ses actions, en proposant des activités accessibles sans distinction d'âge ou de condition physique.

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20260528-20260521-DE  
Date de télétransmission : 11/06/2026  
Date de réception préfecture : 11/06/2026

CONSIDERANT que dans le cadre de son programme annuel, l'association organise une "Retraite sportive et bien-être" à Marrakech, prévue du 03 au 07 juin 2026. Ce projet vise à favoriser la santé, la cohésion sociale et l'inclusion par le sport pour un groupe de 24 participants, incluant des bénévoles engagés.

CONSIDERANT que ce séjour structuré permet aux bénéficiaires de renforcer leur pratique physique et de créer des liens durables dans un cadre stimulant.

CONSIDERANT que les activités prévues lors de ce séjour sont : Pilates, stretching, renforcement musculaire, cardio boxe, randonnées. Chaque soir, un temps sera consacré aux échanges et différents thèmes seront abordés : Prévention des blessures, la récupération, la gestion du stress et du Burn out....

CONSIDERANT la volonté de la commune de soutenir l'association « 610 Crew » pour l'organisation de ce séjour,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « 610 Crew»,

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Conseiller régional d'Ile-de-France